

Recrutement des candidats inscrits sur les listes complémentaires : notre détermination reste totale !

Le SNUDI-FO et les représentants des candidats aux concours de recrutement de professeurs des écoles inscrits sur les listes complémentaires ont été reçus au ministère le 19 novembre. Des candidats des académies d'Aix-Marseille, Lille, Paris et Reims faisaient partie de la délégation.

Cette rencontre fait suite à une première audience au ministère le 24 septembre puis à une réunion bilatérale avec le ministre Geffray le 28 octobre où le SNUDI-FO et sa fédération ont revendiqué le recrutement de la totalité des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires.

La délégation a rappelé que déjà le nombre de candidats inscrits sur les listes complémentaires (357 cette année) avait été divisé par trois depuis l'année dernière. Les représentants du ministre ont confirmé la volonté ministérielle de réduire les listes complémentaires pour des raisons budgétaires. Pour le SNUDI-FO, cette réponse est inacceptable. Au vu de la situation dans les écoles, le syndicat maintient plus que jamais sa revendication de réabondement des listes complémentaires !

Le ministère a indiqué que 90 candidats aux concours étaient encore inscrits sur les listes complémentaires, a priori dans cinq académies (Aix-Marseille, Lille, Paris, Reims, Strasbourg).

La délégation a revendiqué leur recrutement immédiat. Elle a donné dans les académies où il reste des candidats inscrits sur les listes complémentaires des exemples concrets de postes vacants : démissions de PES ou de titulaires, départs en retraite... Elle a souligné la situation catastrophique du remplacement. Elle a fait remarquer qu'y compris dans les académies concernées, des enseignants contractuels ont été recrutés.

Les candidats inscrits sur les listes complémentaires ont déploré le manque d'informations qui leur parvenaient de la part des académies, l'opacité de la situation actuelle et le mépris dont ils étaient victimes.

Les représentants du ministre ont été contraints d'indiquer que le non recrutement des listes complémentaires dans certaines académies était la conséquence des choix budgétaires gouvernementaux, que le recrutement d'un fonctionnaire engageait celles-ci sur plusieurs décennies contrairement à celui d'un contractuel, qu'il fallait tenir compte de la baisse de la démographie... Autant d'arguments inacceptables pour la délégation !

Les représentants du ministre se sont engagés à faire remonter à celui-ci nos revendications et à nous tenir informés. Pour le SNUDI-FO, rien n'est joué. Ainsi, alors que la situation semblait bloquée, les rectorats de Rennes et Besançon ont récemment recruté la totalité de la liste complémentaire !

Le SNUDI-FO poursuivra ses interventions à tous les niveaux pour le recrutement de la totalité des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires. Ainsi, le SNUDI-FO de la Marne est reçu sur cette question au rectorat de Reims le 4 décembre.

Moins que jamais, le SNUDI-FO n'accepte la remise en cause de l'Ecole publique et celle des droits des personnels sur l'autel des choix budgétaires gouvernementaux ! L'ensemble des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires doivent être recrutés en tant que fonctionnaires !

Notre détermination reste totale !



Montreuil, le 19 novembre 2025